

Mots clés

- Aquitaine
- Economie
- Entreprise de travaux forestiers
 - Exploitation mécanisée
 - Gestion

Conséquences de la tempête de 1999 sur l'exploitation forestière en Aquitaine (2)

Analyse technico-économique d'entreprises mécanisées

La tempête de 1999 a bouleversé le secteur de l'exploitation forestière en Aquitaine. Les entrepreneurs de travaux forestiers et exploitants forestiers, qui se lançaient déjà de plus en plus dans la mécanisation, ont accéléré fortement leurs investissements. Ceci a permis une augmentation importante du nombre de machines de bûcheronnage et une modernisation du matériel de débardage.

Ce développement a fait l'objet d'aides de l'Etat, de l'Europe et du Conseil Régional. Ces instances ont voulu connaître précisément l'impact de la tempête sur le secteur de l'exploitation mécanisée en Aquitaine, et ont confié à l'AFOCEL la réalisation de cette étude.

Ainsi, le parc de machines, les caractéristiques des entreprises en 2002 et leur évolution par rapport à 1999, ont été analysés. Les résultats ont été présentés dans la Fiche Informations-Forêt n° 655 "Recensement des entreprises et des machines". L'objectif de cette deuxième partie est de comprendre comment les entreprises ont modifié

leur équilibre technico-économique pour répondre à ces perturbations, et quel a été l'impact des décisions d'investissement sur leur viabilité.

C'est la première fois qu'une telle étude est réalisée sur les entreprises de travaux forestiers en Aquitaine. Une méthodologie d'analyse fine a donc été mise au point. Elle a permis d'étudier chaque entreprise, puis de comparer les comportements suite à la tempête. Nous avons pu alors distinguer des profils type d'entreprises après la tempête et proposer des pistes pour améliorer la qualité de gestion des Entreprises de Travaux Forestiers (ETF).



L'investissement en exploitation mécanisée est un choix technique et économique.

Méthodologie de l'étude

■ Echantillonnage

Nous avons étudié des entreprises qui ont investi dans du matériel neuf ou d'occasion suite à la tempête, pour remplacer l'ancien matériel ou s'agrandir. Il s'agit de prestataires de services (Entreprises de Travaux Forestiers), certains d'entre eux étant aussi Exploitant Forestier (achat/vente de bois). Cependant, à part une exception notable, cette dernière activité a été inexistante pour les années étudiées.

L'analyse technique et économique d'une entreprise est assez lourde. Pour une première étude, un échantillon de dix entreprises paraît être un compromis raisonnable entre l'intérêt des enseignements et le volume de travail.

Le recensement réalisé auparavant a permis de sélectionner un échantillon d'entreprises représentatives du secteur sur les plans du statut juridique et du nombre d'engins :

- Statut juridique : il y a 76 % d'Entreprises Individuelles (EI) en Aquitaine et 22 % de sociétés : huit entreprises individuelles, une Société A Responsabilité Limitée (SARL) et une Société Anonyme (SA) ont été étudiées.
- Nombre d'engins par entreprise :
 - 57 % des entreprises possèdent un seul engin : nous avons donc enquêté 5 structures de ce type (EI),
 - 25 % des entreprises possèdent deux engins : nous avons enquêté 3 entreprises (2 EI, 1 SARL),
 - une structure possédant trois engins a été étudiée (1 EI),
 - une société possédant plus de quatre engins a été analysée (SA).

Engins Statut	1 engin	2 engins	3 engins	+ de 4 engins	Total
Entr.	5(A,B,C,	2(D,H)	1(E)		8
Ind.	G,I)				
SARL		1(F)			1
SA				1(J)	1
Total	5	3	1	1	10

Echantillon d'entreprises (nommées de A à J)

Les 10 entreprises choisies ont une activité de débardage, de bûcheronnage mécanisé ou les deux à la fois.

L'impact de la tempête en Aquitaine ayant surtout concerné le massif de pin maritime, où l'exploitation se fait en bois court, aucune entreprise possédant une ou plusieurs débusqueuses n'a été prise en compte.

■ Recueil des informations

Les chefs d'entreprises ont été rencontrés sur la base d'un questionnaire qui a permis de rassembler les éléments suivants :

- caractéristiques de l'entreprise (personnel, zone d'activité,...),
- détail des produits réalisés sur les trois dernières années : type de bois façonnés ou débardés, quantités, répartition, avantages et contraintes,
- liasses fiscales des trois dernières années (1999, 2000, 2001).

Remarque : Les données comptables de six entreprises sur dix ont été fournies par l'épouse de l'entrepreneur. C'est souvent elle qui s'occupe de la gestion administrative et économique de l'entreprise. Le chef d'entreprise intervient en général plutôt sur la partie technique de l'activité.

■ Comparaison technico-économique des entreprises

Chaque entreprise a fait l'objet d'une analyse comptable par un centre de gestion qui traite régulièrement la comptabilité d'ETF. Il se trouve à l'extérieur de la région et ne travaille avec aucune entreprise du Sud-Ouest.

Les analyses et les comparaisons ont été réalisées à travers le " filtre technique " de l'AFOCEL, pour les valider à partir d'un échantillon assez faible.

Etant donné le type d'investissement et d'entreprise, les indicateurs les plus pertinents pour caractériser leur situation et leur comportement sont :

- le Produit d'Exploitation hors activités sous-traitées par des tiers,
- la Valeur Ajoutée : c'est le produit d'exploitation moins les achats de matières premières et les charges externes, dont le crédit bail,
- l'Excédent Brut d'Exploitation : c'est la Valeur Ajoutée moins les impôts et taxes et les frais de personnel,
- les frais de personnel.

Pour comparer les entreprises (même secteur et contraintes économiques proches), des ratios ont été calculés en divisant ces indicateurs par le produit d'exploitation. La performance économique générale des entreprises a été alors replacée dans des fourchettes de ratios maximum et minimum.

Ces fourchettes sont des moyennes constatées au niveau national par la Fédération des Centres de Gestion Agréés pour le type d'activité étudié, pour des entreprises en bonne santé financière. Ces références ont été validées d'après l'expérience du centre de gestion cité plus haut.

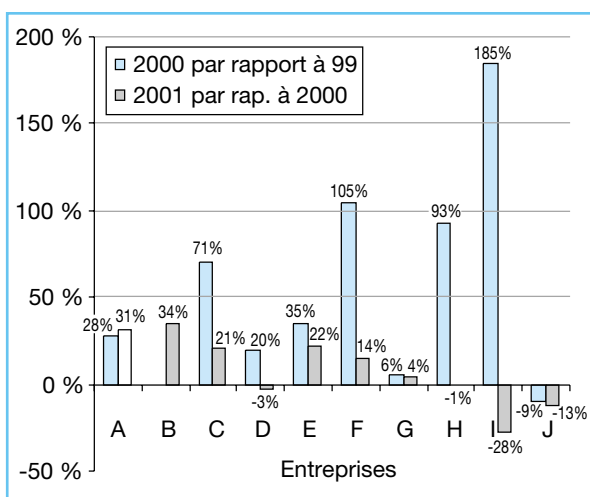
Résultats des analyses

Chaque entreprise a bénéficié d'une analyse individuelle complète et confidentielle qui lui a été transmise.

■ Evolution du produit d'exploitation

L'ensemble des sociétés d'exploitation, qu'elles possèdent un ou plusieurs engins, a en 2000 et 2001 une comptabilité qui reflète une activité supérieure à celle de 1999, avant la tempête.

Graphique 1 : Evolution des produits entre 1999 et 2001



L'augmentation des productions s'explique par une activité plus importante (plus d'heures effectuées par le chef d'entreprise ou embauche de nouveaux salariés), l'acquisition de matériel plus performant et une meilleure organisation de travail.

Pour toutes ces entreprises, les produits ont fortement augmenté en 2000, puis ont moins progressé ou ont baissé en 2001. Le produit d'exploitation a augmenté moins vite que le volume exploité.

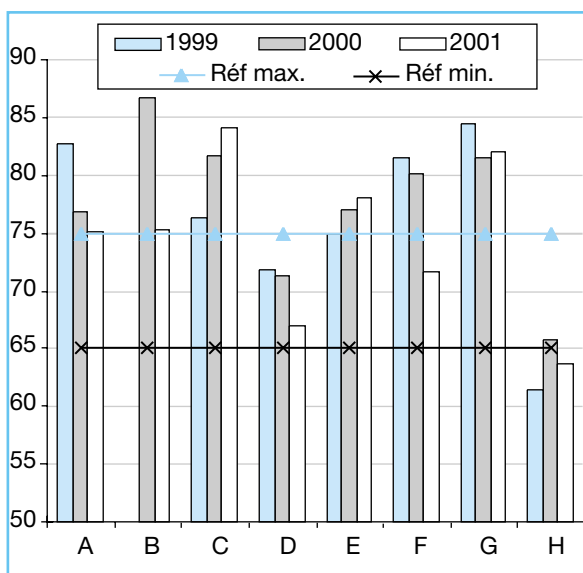
L'activité de l'entreprise J s'est modifiée : elle a baissé son activité directe pour recourir à plus de sous-traitance et a développé son activité de négoce. Ainsi, son produit d'exploitation hors sous-traitance a diminué, mais en fait sa situation est satisfaisante.

Au vu des caractéristiques des entreprises I et J, nous n'avons pu continuer la comparaison qu'avec les 8 autres entreprises. Nous reviendrons plus loin sur les caractéristiques des deux entreprises non traitées.

■ Ratio "Valeur ajoutée sur produit"

Ce ratio indique le niveau de création de valeur. Pour le type d'entreprise comparée (ETF mécanisées de taille modeste), il se situe généralement entre 65 % et 75 % du produit.

Graphique 2 : Comparaison VA/Produit d'exploitation



Ce taux reste globalement satisfaisant avant la tempête comme après. Les entreprises B, D et F ont subi une baisse notable due à l'augmentation des frais personnels, A supporte la charge du nouvel achat.

Les niveaux de rentabilité sont satisfaisants sauf pour l'entreprise H.

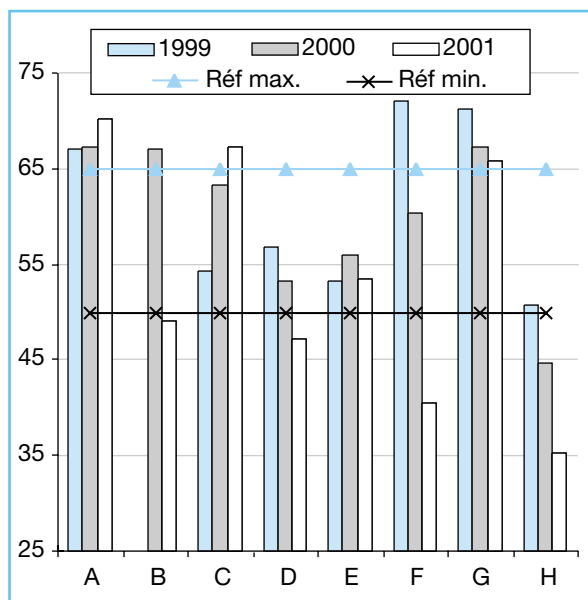
■ Ratio "EBE sur produit"

L'Excédent Brut d'Exploitation doit permettre de :

- faire face aux échéances d'emprunts et crédit bail,
- assurer l'autofinancement des investissements,
- rémunérer le chef d'entreprise,
- améliorer le fonds de roulement.

Le taux EBE/produit se situe entre 50 % et 65 % comme défini plus haut dans la méthodologie.

Ce ratio est très satisfaisant pour les entreprises A, C et G. Ce sont trois entreprises unipersonnelles qui n'ont pas de salarié et qui maîtrisent bien leurs charges d'exploitation.

Graphique 3 : Comparaison EBE/Produit d'exploitation

Ce ratio est en baisse en 2001 pour D, il s'écroule pour les entreprises B, F, H. Cela s'explique par l'augmentation des frais de personnel et des charges externes supérieures surtout constituées du crédit bail.

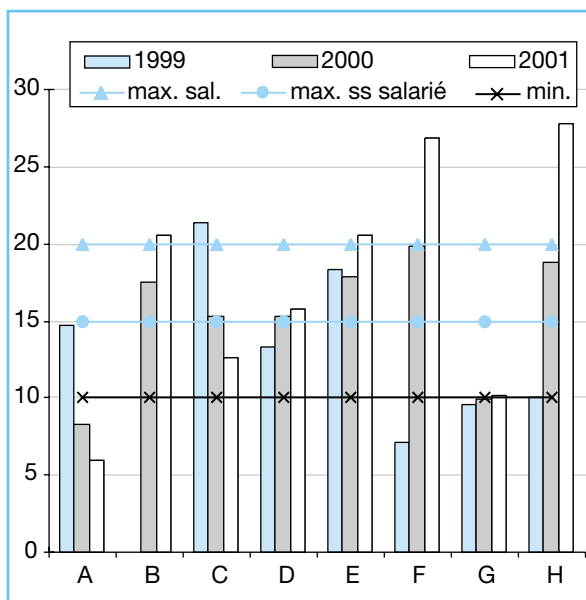
Ainsi, les entreprises qui se sont développées en embauchant du personnel supplémentaire et/ou en achetant du matériel ont pris un risque en réduisant leur marge de sécurité financière. Elles n'ont pas toujours amélioré leur rentabilité (voir ratio précédent).

En contrepartie, elles ont fortement augmenté leur produit, et leur nouvelle capacité de production leur permet de proposer aux donneurs d'ordre un service plus efficace. Elles renforcent ainsi les relations avec leurs clients et leur marché, ce qui est facteur de solidité à l'avenir.

■ Ratio "frais de personnel sur produit"

Les frais de personnel comprennent les cotisations MSA pour le chef d'entreprise ou gérant non salarié, et les salaires et charges pour les salariés.

- Le taux "frais personnel sur produits" doit se situer entre 10 et 15 % pour les entreprises qui n'ont pas de salarié (A, C et G). On prend ainsi en compte le fait que le chef d'entreprise n'a pas de salaire à verser (mais il devra se rémunérer sur le bénéfice de l'entreprise).
- Ce taux doit se situer entre 15 % et 20 % pour les entreprises qui ont un ou des salariés (B, D, E, F, J). Plus ce taux est bas, meilleure est la situation de l'entreprise.

Graphique 4 : Comparaison frais de personnel/Produit

Les entreprises sans salarié qui ont augmenté leur volume d'activité par un renouvellement de matériel sont dans une situation très positive. Mais elles ne peuvent pas se développer plus dans la prestation de service sans recruter.

Toutes les entreprises qui ont du personnel en plus voient leur situation se dégrader, parfois très fortement (entreprises F et H). Elles n'arrivent pas à augmenter leur produit proportionnellement à leurs charges de personnel.

■ Autres éléments

La valeur des amortissements et frais financiers, et/ou les échéances de crédit bail, augmentent pour la majeure partie des entreprises.

Certains choix comptables n'ont pas paru optimaux. Des choix techniques justifiés sont mal valorisés dans la comptabilité : durées d'amortissement, taxes sur les plus-values, dates de renouvellement des engins...

■ Cas particuliers

Entreprise J (SA) :

Cette société a un parc assez important d'engins d'abattage et de débardage. Elle a poursuivi sa stratégie d'investissement dans du matériel neuf après la tempête. Ses risques financiers ont augmenté mais sa rentabilité reste satisfaisante. Elle a diversifié ses débouchés et ses clients pour valoriser ses coupes.

Elle n'est pas totalement à l'abri de perturbations du marché mais peut envisager un avenir plus serein que les structures de moins de quatre engins forestiers.

On peut considérer qu'elle a passé une certaine "taille critique".

Entreprise I (EI) :

Cette entreprise de bûcheronnage manuel, créée avant la tempête, s'est fortement développée ensuite, en passant de 1 à 10 salariés et en se diversifiant dans le débardage. La production a beaucoup augmenté, mais moins vite que les charges de personnel. Pour assurer son développement, elle a pris des risques élevés.

Suite à un retournement en 2001 avec la fin des chablis, sa situation début 2002 est très difficile. Elle adapte sa structure (licenciements) et cherche à réorienter sa production mais ses dettes et charges restent encore trop lourdes. Sa viabilité économique est donc menacée.

■ Synthèse des remarques des personnes auditées

Les chefs d'entreprises paraissent satisfaits de la réaction rapide de l'ensemble de la filière régionale face à la tempête. Mais beaucoup d'entre eux sont inquiets pour les années à venir. Une baisse sensible de la demande par les industriels s'est d'ailleurs fait ressentir dès le début 2002, suite à une conjoncture économique morose.

Au-delà de la baisse d'activité, les craintes se portent sur l'apparition des problèmes mécaniques. Les engins d'exploitation en grande majorité, ont travaillé dans les difficiles conditions de chablis, subissant des contraintes pour lesquelles ils n'ont pas été conçus. Une augmentation des charges d'exploitation liées à la maintenance et aux réparations pourrait certainement contribuer également à fragiliser certaines sociétés.

Cependant, ceci reste difficile à évaluer pour l'instant car les engins étant très récents, leur taux de panne est encore assez faible. Quelques signes sur des organes sensibles, comme les grues ou les pompes hydrauliques, commencent seulement à apparaître.

Types d'entreprises :

Toutes ces entreprises ont un point commun : elles ont augmenté leur potentiel de production et amélioré les conditions de travail des opérateurs.

Suite à cette étude, on peut déjà distinguer trois groupes d'ETF qui ont investi (sauf J) :

1) ETF ayant modernisé leur matériel, sans acquérir d'engin supplémentaire (entreprises A, C, D, G)

- Relatif maintien de la rentabilité, ce qui permet d'aborder l'avenir avec une certaine sérénité.
- Pas d'accentuation notable des risques financiers. La viabilité de ces entreprises est quasiment la même qu'en 1999, avant la tempête.

2) ETF ayant augmenté leur activité par l'achat d'un ou plusieurs engins et en recrutant (entreprises E, F) :

- Diminution de leur rentabilité : augmentation des charges de personnel, des frais de gestion, des temps de maintenance...

3) ETF qui ont élargi leur gamme d'activité par l'achat d'un ou plusieurs engins en plus et en recrutant (entreprises B, H, I) :

- Risques de même nature que les entrepreneurs ayant fait la même démarche avant la tempête.
- Ceux qui ont investi dans l'abattage mécanisé alors qu'ils se limitaient au débardage (et vice versa) sont en principe plus réactifs pour les donneurs d'ordre.
- Les différences de performance sont donc liées aux choix de gestion, aux caractéristiques locales, ...



Des entreprises impliquées, des discussions poussées.

CONCLUSION

Malgré des différences de rentabilité, la majorité des entreprises analysées ont une situation comptable satisfaisante comparée aux moyennes nationales du secteur. Le principal problème est celui des frais de personnel pour les entreprises employant des salariés.

L'augmentation des produits de ces entreprises, surtout durant la première année après la tempête, n'a pas véritablement permis d'améliorer leur rentabilité.

D'un point de vue financier, leur structure ne leur permet pas de supporter facilement un ralentissement comme celui que l'on constate depuis 2002.

Les plus petites entreprises sont relativement favorisées par leur souplesse et la légèreté de leurs charges de personnel. La bonne santé de la Société Anonyme montre que des structures de taille plus importante, mais néanmoins rentables et assez souples, peuvent se développer dans ce secteur. On a donc deux tailles d'entreprises viables.

Le devenir de ces entreprises tiendra finalement surtout à leur capacité à s'adapter et à anticiper : organisation, moyens d'exploitation...

C'est la première fois qu'une analyse fine et comparative de l'activité d'entreprises de travaux forestiers en Aquitaine est réalisée. Ce type d'analyse permet d'avoir une vision assez claire des forces et faiblesses d'une entreprise, et de pouvoir ainsi réfléchir avec son dirigeant aux voies de progrès.

Cela peut être une étape des actions de conseil qui paraissent indispensables pour aider la profession à se structurer. Sur le modèle des "cellules conseil" réalisées dans d'autres régions par l'AFOCEL, on peut effectuer d'autres analyses et les prolonger par du conseil et des formations spécifiques à la gestion d'entreprise de travaux forestiers. Un suivi ultérieur pourrait être envisagé.

A partir des données de cette étude des modèles d'entreprise, basés sur des critères financiers, ont commencé à être ébauchés. Leur application sur une population plus large d'entreprises permettrait de les valider et de disposer d'un outil supplémentaire.

Le pilotage des actions en direction de ce secteur réactif, mais sensible à l'activité économique de l'industrie de transformation du bois, sera facilité par la mise à jour régulière des connaissances récoltées dans la présente étude, qui pourrait constituer les bases d'un observatoire des entreprises en Aquitaine.

Partenaires de l'étude :



Nous tenons à remercier les entreprises qui ont accepté de participer à cette étude, en mettant à disposition leurs données et en nous consacrant du temps.

Pour en savoir plus

GIRAUD L., DIFLE S. (2002)

"Conséquences de la tempête 1999 sur l'évolution du parc de matériel en Aquitaine - Recensement des entreprises et des machines" AFOCEL, Fiche Informations-Forêt n° 655

PUBLICATION AFOCEL (2000)

"Exploitation mécanisée des chablis en Aquitaine, organisation, techniques et sécurité"

SUTTER B., REULING D., MESSEN M., EMERYRIAT R. (1999)

"Les entreprises, les matériels d'exploitation forestière en Aquitaine et le réseau de maintenance associé" Publication Fédération des Industries du Bois d'Aquitaine

